

Département de l'Essonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 24 juin 2008

Membres en exercice	48
Présents	44
Pouvoirs	1
Votants	45

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne légalement convoqué, s'est assemblé à Ormoy, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur IMBERT.

Présents :

Mesdames ALBANET Marie-Paule, BRIAND Claudine (à partir de la délibération n°1-1), CHAMBARET Marie-Claire, ESTUBLIER Yvette, GENIN Laurence (à partir de la délibération n°1-1), PIGEON Marie-France, QUINQUET Françoise, TURON Claudine, VIGNEAU Françoise

Messieurs AFONSO José (à partir de la délibération n°1-4), ALDEGUER Pierre (à partir de la délibération n°1-2), ALLARD Michel, BERNARD Jacques, BORG Jean-Luc (à partir de la délibération n°1-3), BOSSARD Romain, CHASSERIEAU Claude, COQUIDE Robert, d'AUMALE Geoffroy, DELARUE Claude, DJOUDI Richard, DUGOIN Jean-Philippe, DUPRE Michel, GOMBAULT Jacques, GOUARIN Jean-Luc, GWOZDZ Henri, HENIN Pierre, HILGENGA Wilfrid, HOUY Jean-Michel, IMBERT Patrick, LARRIVE Hervé, LE DUDAL Roger, LE QUELLEC Alain, LEVILLY Jean, MIONE Jacques, MOURET Frédéric, MURAT Jean-Louis, NICOLAS Bruno, PIERRE Christian, PRIMAUD Joël, PRIOUL Jean, QUINTARD Jean-Claude, RICHOMME Christian, SEGALARD Jean, SEMUR Pierre.

Absents excusés :

de BOURBON BUSSET Charles remplacé par Madame Claudine TURON
DUGOIN Xavier remplacé par Madame Marie-Paule ALBANET
FRITZ Didier remplacé par Monsieur Pierre HENIN
MARCILLE Pierre remplacé par Monsieur Bruno NICOLAS
SPADA Alexandre a donné pouvoir à Monsieur Hervé LARRIVE
COINTOT Jean-Charles, KARRER Christian et EIDELMAN David,

Secrétaire de séance : Madame CHAMBARET Marie-Claire

Monsieur IMBERT ouvre la séance en remerciant la commune d'Ormoix d'accueillir le Conseil Communautaire en mairie.

Le compte-rendu de la séance du 23 mai 2008 est approuvé à l'unanimité

FINANCES

Délibération 1-1 : Dotation de Solidarité Communautaire

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE le versement d'une Dotation de Solidarité Communautaire globale d'un montant de 818 558 € pour 2008

DECIDE que 500 000 euros seront réservés à la part solidarité communautaire répartie en fonction des critères de population, de potentiel fiscal, et de charges (voiries, logement sociaux).

DECIDE que le solde d'un montant de 318 558 € sera affecté à la part intéressement économique répartie sur la base du surplus du produit de taxe professionnelle entre 2002 et 2006 et entre 2007 et 2008.

APPROUVE les modalités de répartition telles que présentées en séance,

DECIDE en conséquence, de verser aux communes de la communauté de Communes du Val d'Essonne au titre de la Solidarité Communautaire 2008, les montants tels qu'apparaissent sur le tableau présenté en séance.

Pour	35
Contre	2
Abstentions	5

Contre : Messieurs COQUIDE et MURAT

Abstentions : Madame ALBANET et Messieurs DUGOIN, BOSSARD, LE QUELLEC et LE DUDAL

Délibération 1-2 : Décision Modificative n°2

**Le Conseil communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président chargé de ce dossier,
Après avoir en délibéré,**

ADOPTE la décision modificative n° 1, conformément aux tableaux présentés en séance,

Pour	32
Contre	7
Abstentions	4

Contre : Madame ALBANET et Messieurs COQUIDE, MURAT, DUGOIN, BOSSARD, LE QUELLEC et LE DUDAL

Abstentions : Mesdames VIGNEAU et ESTUBLIER et Messieurs LEVILLY et ALLARD

Délibération 1-3 : Avenant au traité de concession SORGEM

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

ACCORDE à la SORGEM une garantie d'emprunt à hauteur de 2 400 000 € destinés au financement de l'opération de la ZAC Montvrain 2 à Mennecey selon les conditions présentées en séance,

AUTORISE le Président à signer l'avenant n° 1 au traité de concession d'aménagement tel que présenté en séance et tout document relatif à la mise en œuvre de la garantie d'emprunt accordée à la SORGEM,

Pour	35
Contre	2
Abstentions	7

Contre : Messieurs COQUIDE et MURAT

Abstentions : Mesdames VIGNEAU et ALBANET et Messieurs PRIOUL, DUGOIN, BOSSARD, LE QUELLEC et LE DUDAL

Délibération 1-4 : Subvention à l'Amicale J-B SALIS pour le meeting aérien

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président chargé du dossier,
Après en avoir délibéré,**

AUTORISE le versement d'une subvention de 15 000 euros à l'Amicale Jean-Baptiste SALIS pour l'organisation en 2008 du meeting aérien sur les communes de Cerny et La Ferté-Alais.

Pour	41
Contre	1
Abstentions	3

Contre : Monsieur MURAT

Abstentions : Messieurs COQUIDE, GOMBAULT et HOUY

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération 3-2 : Désignation des représentants à la CAO de la SORGEM

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,**

DECIDE de procéder à un vote à mains levées

A L'UNANIMITE

DESIGNE

- ✓ en qualité de membre titulaire : Monsieur Xavier DUGOIN
- ✓ en qualité de membre suppléant : Monsieur Jean-Claude QUINTARD

pour siéger à la commission d'appel d'offres spécifique de la SORGEM relative à la désignation des prestataires pour l'aménagement de la ZAE Montvrain 2.

Pour	39
Contre	1
Abstentions	5

Contre : Monsieur PRIOUL

Abstentions : Madame VIGNEAU et Messieurs ALLARD, PRIMAUD, DJOUDI et RICHOMME

Délibération 3-3 : Nouvelles désignations des membres de commissions pour la commune de La Ferté-Alais

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,**

DECIDE de procéder à un vote à mains levées

A l'UNANIMITE

DESIGNE de nouveaux représentants de la commune de La Ferté-Alais dans les commissions Développement Economique et Tourisme, comme suit :

Développement Economique

Représentant titulaire : Christian KARRER
Représentant suppléant : Catherine AUGE

Tourisme

Représentant titulaire : Christian KARRER
Représentant suppléant : Catherine AUGE

A l'UNANIMITE

ORDURES MENAGERES

Délibération 4-1 : Rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,**

PREND ACTE que le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2007 a été présenté aux membres du Conseil Communautaire.

A l'UNANIMITE

Délibération 4-2 : Convention CCVE/Maison de retraite « La Boissière » à Saint-Vrain

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

MANDATE le Président pour signer cette convention avec le Centre d'Action Social de la ville de Paris (CAS-VP) représentant la maison de retraite La Boissière.

A l'UNANIMITE

Délibération 4-3 : Avenant à la Convention signée avec le collège de Champcueil

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

MANDATE le Président pour signer cet avenant à la convention avec le Collège Olympe de Gouges à Champcueil
A l'UNANIMITE

Délibération 4-4 : Avenants aux conventions signées avec les communes pour les ventes de composteurs

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

MANDATE le Président pour signer cet avenant aux conventions passées avec les communes pour la vente des composteurs
A l'UNANIMITE

Délibération 4-5 : Mise en place du bi-flux

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

ADOPTE le principe de la mise en place du biflux sur les communes de Champcueil, Chevannes, Mennecy, Ormoy, Saint-Vrain et Vert-le-Grand,

AUTORISE le Président à signer l'avenant correspondant au marché de collecte.

A l'UNANIMITE

TRANSPORTS

**Délibération 5-1 Opération pilote :
Système d'information des usagers**

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

AUTORISE le Président à donner un accord de principe à la société STA sur l'engagement de ce projet

Pour	43
Contre	0
Abstentions	2

Abstentions : Messieurs COQUIDE et MURAT

Installation de vidéo surveillance dans les bus

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

SOLLICITE le Conseil Régional d'Ile-de-France pour l'attribution d'une subvention relative à la mise en place d'un système de vidéosurveillance dans les véhicules de STA du réseau de lignes régulières de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

Pour	44
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur COQUIDE

Délibération 5-2 Sortie du SISA

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

ACCEPTTE le retrait des autres collectivités du SISA

AUTORISE le Président à signer la convention liant la Communauté de Communes de l'Arpajonnais et la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour l'organisation des circuits spéciaux scolaires traversant leurs deux territoires.

Pour	44
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur COQUIDE

Délibération 5-3 Gare routière du Lycée de Mennecy : Demandes de subventions

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

SOLLICITE des subventions de la Région Ile-de-France et du STIF pour réaliser les travaux de mise aux normes et de sécurité de la gare routière du Lycée de Mennecy.

Pour	44
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur COQUIDE

Délibération 5-4 Mise aux normes PMR (programmation)

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE la programmation de la mise aux normes des points d'arrêts du réseau de bus telle que présentée en séance.

Pour	44
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur COQUIDE

Délibération 5-5 Circulations douces : Demandes de subventions

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé de la Vice Présidente chargée de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

SOLLICITE le Conseil Régional d'Ile-de-France pour l'attribution d'une subvention relative à l'élaboration d'un Schéma Directeur des Circulations Douces de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

S'ENGAGE à financer sur le budget communautaire la part non subventionnée du projet

Pour	38
Contre	0
Abstentions	7

Abstentions : Madame ALBANET et Messieurs COQUIDE, MURAT, DUGOIN, BOSSARD, LE QUELLEC et LE DUDAL

Délibération 5-6 Transports scolaires : Convention tripartite et avenants aux contrats

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

AUTORISE le Président à signer les avenants aux contrats liant les transporteurs et la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour l'organisation des circuits spéciaux scolaires pour l'année 2008-2009

AUTORISE le Président à signer la convention tripartite entre le STIF, les transporteurs et la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour assurer la continuité des services de transports scolaires.

Pour	44
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur COQUIDE

Délibération 5-7 Navette de Leudeville : Avenant au contrat Véolia

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

AUTORISE le Président à signer l'avenant n°6 au contrat liant Véolia Transport et la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour la perennisation du service de navette sur la commune de Leudeville.

Pour	44
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur COQUIDE

Délibération 5-8 Désignation des membres du groupe de travail Transports / Communication

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

DESIGNE en qualité de membres du groupe de travail Transports – Communication :

- Madame CHAMBARET - Vice-Présidente en charge des Transports Scolaires
- Monsieur PRIOUL - Vice-Président en charge des Transports Lignes Régulières
- Monsieur DUPRE - Vice-président de la Commission Evénementiels
- Transporteurs
- Administration de la CCVE.

Pour	44
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur COQUIDE

Délibération 5-10 Gare routière de Ballancourt : Convention ADYAL/RFF/CCVE

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'expose du Vice Président chargé de ce dossier
Après en avoir délibère,**

MANDATE le Président pour signer une convention entre ADYAL/ RFF et la Communauté de Communes du Val d'Essonne pour l'occupation temporaire d'un immeuble bâti ou non bâti dépendant du domaine public de Réseau Ferre de France pour l'aménagement de la gare routière de Ballancourt-sur-Essonne

Pour	44
Contre	0
Abstentions	1

Abstention : Monsieur COQUIDE



Délibération 6-1 Contrat de Territoire : Modification du programme

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président, chargé du dossier,
Après en avoir délibéré,**

MODIFIE le programme du CCAD pour :

- augmenter l'enveloppe affectée au schéma de circulations douces pour le porter à 80 000 € HT

DECIDE de renvoyer à l'examen des commissions communautaires ad-hoc les questions relatives à la piste d'athlétisme et à la nouvelle implantation de l'office du tourisme

ADOPTE le nouveau plan de financement qui en découle et tel que présenté en séance

Pour	38
Contre	5
Abstentions	2

Contre : Madame ALBANET et Messieurs DUGOIN, BOSSARD, LE QUELLEC et LE DUDAL

Abstentions : Messieurs COQUIDE et MURAT

Délibération 6-2 Acquisition du terrain pour l'aire d'accueil des gens du voyage de Mennecy

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président, chargé du dossier,
Après en avoir délibéré,**

APPROUVE l'acquisition de la surface nécessaire à la réalisation de l'aire d'accueil sur la commune de Mennecy, soit 6500 m² issus de la parcelle cadastrée ZB 50, au prix de 12 € le m².

AUTORISE le Président à engager toutes les démarches nécessaires à cette acquisition et à signer tous les actes nécessaires (promesse de vente et acte définitif)

Pour	25
Contre	6
Abstentions	14

Contre : Mesdames CHAMBARET, QUINQUET et VIGNEAU et Messieurs SEGALARD, GOMBAULT et HOUY

Abstentions : Mesdames ALBANET, ESTUBLIER, GENIN et BRIAND et Messieurs DUGOIN, BOSSARD, LE QUELLEC, LE DUDAL, RICHOMME, COQUIDE, DJOUDI, LEVILLY, ALLARD et BORG

PERSONNEL**Délibération 7-1 Recrutement ponctuel d'enquêteurs pour la mise en place de la REOM**

**Le Conseil Communautaire,
Après avoir entendu l'exposé du Vice Président chargé de ce dossier,
Après en avoir délibéré,**

CREE 16 postes d'enquêteurs pour effectuer le recensement des bacs ordures ménagères et leur « puçage ».

- DIT** que ces postes, compte-tenu de leur caractère ponctuel, pourront être occupés soit par des personnels titulaires ou contractuels des communes adhérentes, en qualité d'activités accessoires, soit par des vacataires.
- FIXE** la rémunération accessoire :
- ✓ pour chaque fiche de recensement à 2,18 € par adresse
 - ✓ pour chaque puçage de bacs à 2,18 € par adresse
- FIXE** la rémunération de chaque vacation :
- ✓ pour chaque fiche de recensement à 2,18 € par adresse
 - ✓ pour chaque puçage de bacs à 2,18 € par adresse

A L'UNANIMITE

Par ailleurs, les délégués communautaires ont été informés :

- ✓ du projet d'organiser, en partenariat avec l'association « A Fond la Science », la fête de la science du 17 au 23 novembre 2008 ;
- ✓ du rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers ;
- ✓ du bilan financier 2007 des lignes régulières de transports en commun conventionnées par la Communauté de Communes.